



Les Archers de Cranhac sont heureux de vous inviter à leur concours Tir NATURE, le Dimanche 8 Avril 2018 dans les bois de Cranhac.

CONCOURS NATURE 2X21 CIBLES

Parcours différent entre le matin et l'après midi.

Nombre de participants limité à 105 archers.

DEROULEMENT DU CONCOURS:

- Ouverture du greffe à **8h00**, fermeture du greffe à **8h45**
- Echauffement de 8h00 à 8h45, le control du matériel se fera lors de l'échauffement.
- Début des tirs **9h30** (à la montre)
- Pause repas le midi (1h maximum)
- Reprise des tirs **14h au plus tard**
- Résultats vers **17h30**

INSCRIPTIONS :

Adultes **10 €** Jeunes **8€**

RECOMPENSES :

- Individuel (*aux trois premiers de chaque catégories*)
- Equipes (*suyvant règlement FFTA*)

**La licence et le certificat sont obligatoires pour participer au concours.
Tenue de club ou tenue blanche demandée pour les résultats.**

RESTAURATION :

Galettes-saucisses, Frites, Sandwiches et boissons.

Inscriptions à renvoyer avant le 1 Avril 2018 avec règlement, vu le nombre limité d'archers, les inscriptions le jour de la compétition se feront en conséquence des places disponibles suivant l'ordre d'arrivée.

- soit par courrier à : Pierre Latierre
11 rue du calvaire
44810 La Chevallerais
- Email : archerspeillac@archers-cranhac.fr
- Pé-inscription possible via le site web du club : www.archers-cranhac.fr

